

## SUBORDONNÉES DE COMPARAISON

Elles ont fonction de complément circonstanciel de comparaison et sont introduites par :

- Les conjonctions *comme, ainsi que, de même que, comme si* ;  
Ex. : *Il a agi comme je l'aurais fait moi-même*
- La conjonction *que* précédée d'un corrélatif du genre *aussi, autant, plus, moins, même, autre, d'autant plus*.  
Ex. : *Il a **autant** de talent **que** son père en avait à vingt ans.*

La subordonnée de comparaison est souvent **elliptique du verbe**, c'est-à-dire qu'on ne répète pas le verbe déjà employé.

Ex. : *Ce film encore plus réussi **que** le précédent (**ne l'était**).*

Avec *comme si*, la proposition prend une valeur conditionnelle. On utilise donc l'imparfait ou le plus-que-parfait :

*Les nazis se sont comportés comme s'ils avaient été les maîtres du monde.*

Cas de subordonnées de comparaison avec *tel/...que*

*Dans une situation telle que celle dans laquelle ils se trouvaient, ils auraient dû quitter les lieux immédiatement.*

*Tel/...que* peut se présenter également en tête de phrase :

*Telle que la situation se présentait, les Alliés auraient dû intervenir plus tôt.*